

**De :** Procurement Information and Clarification <procurement.cm@undp.org>

**Envoyé :** mardi 9 août 2022 09:02

**À :**

**Cc :**

**Objet :** RE: CMR10-0000013316 -- ACQUISITION ORDINATEURS PORTABLES ET IMPRIMANTES |  
Demande de Clarifications

Bonjour,

Merci de votre message et de l'intérêt à cet appel d'offre. Ci-dessous les éléments de réponses à vos questions reprises :

- Les offres partielles, la page 20 du DAO ne contenant pas de données concernant ce sujet, nous assumons donc que vous faites référence à la page 18, qui contient la note suivante (Section 3, Numero Fiche Technique 2), nous vous prions donc de confirmer de manière formelle que les offres partielles seront bel et bien considérées : **Offres partielles acceptées. le DAO sera amendé et posté.**
- Le Service Après-Vente et l'Appui Technique (Section 5B, page 25). N'étant pas en mesure de fournir un appui technique localement, nous vous prions aussi de confirmer que les offres n'incluant pas ses services seront bel et bien considérées : **Prière faire votre proposition, nous allons amendé le DAO pour prendre en compte cet aspect.**
- 
- Concernant les garanties bancaires provenant de banques étrangères, nous vous prions de confirmer que ces dernières peuvent aussi être générées avec des monnaies étrangères (le Dollar Américain, dans le cas d'échéance). Si oui, nous vous prions de confirmer quel taux d'échange devra être utilisé : **Les garanties bancaires d'une banque étrangère en devise (Dollar américain, Euro,) sont acceptées. Seule seront annexées à la soumission en ligne les copie des garanties. Le soumissionnaire doit conserver l'original qui lui sera demandée au besoin.**

Merci et espérons avoir répondu à votre préoccupation.

**De :**

**Envoyé :** lundi 8 août 2022 12:42

**À :** Procurement Information and Clarification <procurement.cm@undp.org>

**Cc :**

**Objet :** RE: CMR10-0000013316 -- ACQUISITION ORDINATEURS PORTABLES ET IMPRIMANTES |  
Demande de Clarifications

Chere Unite des Achats,

Nous vous remercions pour votre prompte reaction. Cependant, nous aimerions attirer votre attention sur deux points :

- Les offres partielles, la page 20 du DAO ne contenant pas de données concernant ce sujet, nous assumons donc que vous faites référence à la page 18, qui contient la note suivante (Section 3, Numero Fiche Technique 2), nous vous prions donc de confirmer de manière formelle que les offres partielles seront bel et bien considérées:

2	Dépôt d'offres pour des parties ou sous-parties du tableau des exigences (offres partielles)	Not Allowed
---	--	-------------

- Le Service Après-Vente et l'Appui Technique (Section 5B, page 25). N'étant pas en mesure de fournir un appui technique localement, nous vous prions aussi de confirmer que les offres n'incluant pas ses services seront bel et bien considérées :

Exigences en matière de services après-vente	<input checked="" type="checkbox"/> Garantie des pièces et de la main-d'œuvre pour une durée minimum de 12 mois <input checked="" type="checkbox"/> Appui technique <input type="checkbox"/> Offre de l'unité de services pour faciliter l'entretien ou la réparation <input type="checkbox"/> Autres [veuillez préciser]
--	--

- Concernant les garanties bancaires provenant de banques étrangères, nous vous prions de confirmer que ces dernières peuvent aussi être générées avec des monnaies étrangères (le Dollar Américain, dans le cas d'échéance). Si oui, nous vous prions de confirmer quel taux d'échange devra être utilisé.

Nous vous remercions une fois de plus pour votre assistance.

Cordialement.